

	Document d'organisation	Version 2023
	FICHE DE POSTE	

Ouvrier agricole - (H/F)

Salarié(e) : Etablissement : GEMG – Groupement d'Employeurs des Maraichers de Guadeloupe – Rattaché à Caraïbes Melonniers	Domaine : Production Emploi de référence : Ouvrier agricole
--	--

RATTACHEMENT

Liens hiérarchiques : Victor NANNETTE – Président Caraïbes Melonniers Charles LECLERE – Directeur Caraïbes Melonniers Lien Fonctionnel : Responsable du site de production	Type de contrat : Saisonnier Contrat : 151.67h/mois Horaires : travail de 6h à 12h, 6 jours par semaine Le jour de repos est un jour de semaine, fixé avec le chef d'équipe ou le responsable de site de production. Des extensions des horaires de la journée de travail peuvent être pratiquées très ponctuellement, selon l'activité de la saison. Condition de travail : Travaux réalisés en plein soleil ou pluie
---	--

Missions principales

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser toutes les opérations nécessaires à l'entretien des cultures de melon ▪ Récolter les melons ▪ Enlever les mauvaises herbes ▪ Entretenir les canaux de drainage ▪ Respecter les règles d'hygiène, les normes environnementales et les impératifs de production (rendement, délai...)
--

Missions annexes

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des lieux de récolte et son poste du travail
--

Compétences principales

Savoirs	Savoir-faire	Savoir – être
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation agricole appréciée ▪ Expérience en travaux agricole appréciée ▪ HACCP apprécié 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les consignes de travail. ▪ Veiller à adopter des postures de travail adaptées aux efforts physiques demandés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ponctualité ▪ Polyvalence, ▪ Respect de sa hiérarchie et de ses collègues ▪ Disponibilité ▪ Esprit d'équipe, ▪ Rigueur, ▪ Ecoute, ▪ Bonne condition physique

Niveau de rémunération

Taux horaire : 11,52 €

*Poste ouvert aux personnes en situation de handicap.

	Document d'organisation	Version 2023
	FICHE DE POSTE	GEMG GE23-OUA001